



LA UNE

Yvo de Boer, M. ONU sur le climat, estime désormais que «la solution est entre les mains du privé»

Par **Jade Lindgaard**

Article publié le mardi 13 avril 2010

Depuis la crise de Copenhague, la diplomatie du climat a-t-elle durablement déraillé ? Non, veut croire Yvo de Boer, le secrétaire général démissionnaire de la convention de l'ONU sur le climat. Mais il insiste sur le rôle central des intérêts privés pour lutter contre le réchauffement planétaire. Et reconnaît que les pays les plus pauvres ne bénéficient pas assez du protocole de Kyoto. Entretien.

Depuis la conférence de Copenhague de décembre dernier, la Cop 15, les pays en voie de développement expriment de la méfiance envers les pays industrialisés, certains comparant le sommet danois à une «embuscade» ou à un «coup d'Etat». La diplomatie du climat vit-elle sa plus grosse crise ?

Yvo de Boer.- Non, je ne décrirais pas la situation actuelle comme une crise. L'accord de Copenhague suscite beaucoup de satisfaction de la part de nombreux pays en développement et industrialisés. Ils reconnaissent qu'il contient des éléments de valeur. Notre défi aujourd'hui est de ne pas trop mettre l'accent sur la forme de cet accord mais d'en utiliser la substance pour faire avancer les négociations.

L'accord de Copenhague existe-t-il juridiquement pour l'ONU ? En début d'année, elle a fait savoir qu'il n'avait aucune base juridique, et pourtant, les négociations actuelles cherchent à l'intégrer aux textes onusiens.

Il n'a pas de statut juridique au sens où il n'a pas été adopté en tant que décision par la conférence de Copenhague, qui s'est contentée «d'en prendre note». Mais au sens politique, c'est un document de grande importance : 120 chefs d'Etat et de gouvernement sont venus à Copenhague, environ 30 d'entre eux ont négocié l'accord. Quand il a été présenté à la plénière, il y eut beaucoup d'objections sur la méthode qui l'avait produit mais pas tellement sur son contenu. C'est un document d'une grande importance politique.

Important politiquement mais sans claire nature juridique, et donc doté d'un statut ambigu dans la négociation, n'est-ce pas un problème ?

Je ne crois pas que ce soit un problème parce que nous pouvons utiliser le contenu de l'accord et l'intégrer dans les décisions qui seront prises à Cancun (en décembre 2010 lors de la prochaine conférence multilatérale, la Cop 16, nldr). Si le président français fait un discours très important sur le changement climatique à Paris, à Rome ou à Ouagadougou, il sera pris au sérieux, quel que soit le lieu où il l'a prononcé. C'est dans ce sens que l'accord de Copenhague est juridiquement dépourvu de statut mais doté

d'une grande importance politique.

nd

Des pressions sont exercées sur les pays en développement qui n'ont pas voulu s'associer à l'accord de Copenhague : les Etats-Unis ont supprimé des fonds prévus pour le Venezuela et l'Equateur, et le négociateur en chef d'un petit pays pauvre confiait samedi à Mediapart faire l'objet de pressions de la part des pays industrialisés mais que son pays «n'est pas à vendre». Cautionnez-vous ces pratiques ?

Le processus de cette convention, critiqué par certains pays, c'est la décision par consensus. La majorité n'impose pas son avis à la minorité. Qu'il s'agisse de l'accord de Copenhague, ou des décisions qui seront prises à Cancun, ce sont les nations souveraines qui décident elles-mêmes si elles veulent ou non d'un accord.

Ces pressions doivent-elles cesser ? L'Onu doit-elle y veiller ?

Je ne crois pas que l'ONU soit en position de les faire cesser. Souvenez-vous qu'il n'y a pas que des pays industrialisés qui ont signé l'accord de Copenhague. Il y avait aussi beaucoup de pays en développement autour de la table de négociation. Ils ont préparé le texte de cet accord dans l'intention de le voir adopté par la plénière. Ce qui ne s'est pas produit. Mais ils l'ont négocié dans l'idée qu'il devienne universellement reconnu. Clairement, les pays qui soutiennent l'accord de Copenhague souhaitent qu'il recueille le soutien du plus grand nombre possible de pays. Je ne crois pas que mettre des pays sous pression est une façon très constructive d'avancer.

Est-ce juste de la part des Etats-Unis une occasion d'annuler leurs fonds pour la Bolivie et l'Equateur ?

Je ne sais pas si les Etats-Unis ont annulé ces fonds, ou pas. Je l'ai lu dans la presse.

Si c'est vrai, est-ce juste ?

Il est très difficile de répondre à cette question. Si vous étiez un pays donateur, et que vous aviez une relation financière avec un pays en développement, et qu'il ne respectait pas votre vision des droits de l'Homme : serait-ce bien ou mal d'annuler vos dons ?

C'est une question morale ?

S'il se passe ce que je lis dans la presse entre les Etats-Unis, la Bolivie et l'Equateur, c'est une question politique entre ces pays et pas quelque chose dont l'ONU devrait se mêler.

Les pays développés sont tellement plus forts et plus riches que les pays en voie de développement... La justice climatique



pourra-t-elle exister un jour ?

Oui, je crois qu'une justice climatique peut exister. Mais je pense aussi que la différence entre pays développés et en développement n'est pas statique. Dans les discussions sur le climat, nous nous référons aux pays de l'annexe 1 (les pays développés, ndlr) et à ceux qui ne sont pas dans l'annexe 1 (les pays en développement, ndlr). Ces listes ont été arrêtées en 1992. Beaucoup de choses se sont produites depuis. Certains pays qui, en 1992, étaient considérés comme développés disposent aujourd'hui d'un revenu par habitant bien inférieur à ceux d'autres pays considérés alors en développement. Le monde a changé. C'est pourquoi le plan d'action de Bali, qui a initié les négociations actuelles, ne reprend pas cette distinction entre pays de l'annexe 1 et les autres, et mentionne à la place les développés et en voie de développement.

nd

Parmi les instruments que l'ONU met en place pour lutter contre le changement climatique, il y a le «mécanisme de développement propre» (MDP) qui permet à des entreprises de réduire leurs émissions dans les pays en développement. Or la majorité des projets MDP se font en Chine, et aucun en Afrique. Le protocole de Kyoto ne profite-t-il pas plus aux grands émergents qu'aux pays les plus pauvres ?

Oui, je pense que le protocole de Kyoto bénéficie plus aux grands émergents qu'aux moins développés. Mais le mécanisme de développement propre est un mécanisme de marché. Le MDP va là où les investissements financiers étrangers vont. Le gros de ces investissements se concentre sur une petite dizaine de pays. C'est aussi là que va le gros du MDP.

Il est compréhensible que les pays africains soient déçus, mécontents, en colère de ne pas bénéficier du MDP. Il s'agit alors d'inventer un nouveau mécanisme qui soit approprié à l'Afrique et aux pays moins développés. Imaginons que vous soyez un fabricant de chauffe-eau électrique, et que vous soyez furieux que les gens des pays sans électricité n'achètent pas vos produits. Vous pourriez dire : «*Il faut plus de chauffe-eau dans les pays pauvres.*» Mais peut-être que ce n'est pas la bonne manière de faire, et qu'il vaudrait mieux développer l'accès de ces pays à l'électricité pour qu'ils s'intéressent à vos chauffe-eau.

Nous devons inventer de nouveaux mécanismes, plus adaptés aux

économies rurales. D'où les sujets qui prennent de l'importance dans la négociation aujourd'hui : lutte contre la déforestation et agriculture.

Les intérêts publics pourront-ils prévaloir sur le privé ?

Il faut différents instruments pour différentes situations. Dans les grands pays en développement où vous avez déjà beaucoup d'investissements étrangers, vous pouvez en grande partie travailler avec des ressources privées. Mais dans les moins développés et en Afrique, ils ont beaucoup plus besoin d'argent public. Il faut inventer un autre instrument en s'appuyant sur la finance publique.

Ne donnez-vous pas un mauvais exemple en quittant l'ONU pour le cabinet de conseils privé KPMG ?

Non, je ne crois pas. Depuis 15 ans, je n'ai cessé de dire que si les gouvernements doivent produire le cadre général, la solution doit venir du secteur privé. Les scénarios de l'agence internationale de l'énergie montrent que, dans les 25 prochaines années, environ 20.000 milliards de dollars vont être investis dans le secteur de l'énergie. 85% de ces financements viendront du secteur privé. Sans politique climatique, ils augmentent les émissions de 50% alors qu'elles devraient baisser de 50%.

Donc, le cœur de la solution au fond est entre les mains du secteur privé. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un dialogue bien plus constructif entre secteurs public et privé. Je crois que nous aurons un accord sur les politiques à Cancun. C'est un grand défi pour moi maintenant de regarder ces questions du point de vue du secteur privé. Je vais participer au développement de la stratégie sur le changement climatique de KPMG, et sur la durabilité. Je vais aussi enseigner dans plusieurs universités.

A Bali, en 2007, lors d'une conférence sur le climat, vous vous êtes effondré en larmes à un moment dur de la discussion. C'est peut-être l'image la plus connue de vous. Avez-vous souvent ressenti de la tristesse ou même du désespoir lors de votre mandat de secrétaire général de la convention de l'ONU sur le climat ?

Oui. J'ai souvent été frustré par le rythme lent du processus de négociation. Parce que je sais que les gens qui sont les moins capables de se défendre contre les impacts du changement climatique seront les grands perdants de cette lenteur.

Retrouver l'intégralité de l'enregistrement audio de cet entretien sous l'onglet ? Prolonger ?